Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260321-2026_03_21_03-DE

DÉPARTEMENT : MORBIHAN
ARRONDISSEMENT : PONTIVY
COMMUNE : SAINT-SERVANT-SUR OUST

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE du 21 mars 2026

Le samedi vingt-et-un mars deux mille vingt-six à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servant-Sur-Oust, légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Maryannick LE DEVEHAT, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Maryannick LE DEVEHAT, Johan CLEQUIN, Chrystelle PERU, Gilles OLIVIER, Sophie CASSAR, Christophe BOIVANT, Laurence WACRENIER, Etienne RIVAL, Florence ZUBINSKI, Maxime LE HE, Isabelle BAILLY, Christophe GILLET, Laurent ROUSSEAU, Chloé SERRIERE, Julien BLANDINO

Absents excusés et représentés :

Absents non excusés:

Le quorum est atteint

M. Maxime LE HE a été désigné secrétaire de séance.
M. Gilles OLIVIER et Mme Chloé SERRIERE ont été désignés assesseurs.

3 – ASSEMBLEES : Election des adjoints

Vu le CGCT, et notamment ses articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant les listes déposées auprès du maire ci-après :

Liste menée par Sophie CASSAR :

1- Sophie CASSAR
2- Gilles OLIVIER
3- Chrystelle PERU

Liste menée par Laurent ROUSSEAU :

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260321-2026_03_21_03-DE

1- Laurent ROUSSEAU
2- Chloé SERRIERE
3- Julien BLANDINO

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après,

Nombre de votants : quinze (15)

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau : zéro (0)

Nombre de suffrages exprimés : quinze (15)

Majorité absolue : huit (8)

Ont obtenu :

La liste menée par Sophie CASSAR : douze (12) voix

La liste menée par Laurent ROUSSEAU : trois (3) voix

La liste menée par Sophie CASSAR, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés : Mme Sophie CASSAR, M. Gilles OLIVIER, Mme Chrystelle PERU.

Pour extrait conforme,

Le Maire	Le secrétaire de séance
Mme Maryannick LE DEVEHAT	M. Maxime LE HE

MAIRIE de St SERVANT-sur-OUST (MORBIHAN) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE